

## NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

### **Réservation de votre séjour**

A la réservation, vous devez verser un acompte de 30 % du montant de votre séjour et les frais de dossier non remboursables.

A la réception de l'acompte, le camping vous enverra une confirmation de réservation qui devra être présentée au camping le jour de l'arrivée.

Toute modification de dossier ou de réservation, doit être notifiée PAR ÉCRIT.

Pour la location de mobil-home, le solde est à régler 30 jours avant la date d'arrivée.

Pour les emplacements, le solde est à régler à l'arrivée.

Toute modification ultérieure du taux de T.V.A. applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour entraînera une modification corrélative du prix T.T.C.

### **Nos prix comprennent**

Consommation d'eau, électricité (sauf en camping caravanning), équipements nécessaires pour le nombre de personnes en mobil-homes (hors personnes supplémentaires), un véhicule par emplacement et l'accès au centre aquatique ainsi qu'aux activités non payantes. Attention en début et en fin de saison certains commerces et animations peuvent être fermés (se renseigner).

### **Nos prix ne comprennent pas**

Voiture supplémentaire, tente supplémentaire, personne supplémentaire, remorque, visiteur journalier, garanti d'annulation et frais de réservation.

L'écoparticipation et la taxe de séjour payable sur place au tarif déterminé par la commune.

Le ménage de fin de séjour pour les mobil-homes qui doivent être rendus propres (nettoyés, vaisselles lavées, couvertures pliées) sinon un forfait ménage de 60 € sera facturé.

Le supplément forfaitaire pour les animaux, (si non interdits, se reporter aux grilles de prix).

La caution de 300 € pour les mobil-homes, qui sera perçue à l'arrivée et restituée le jour de votre départ déduction faites, des réparations et des remplacements.

La caution ménage de 60 € qui sera perçue à l'arrivée et restituée au départ déduction faite des frais de nettoyage qui s'aventureraient nécessaires.

Si vous souhaitez partir en dehors des horaires prévus pour les inventaires, la caution vous sera restituée dans un délai d'un mois après votre départ. Une caution de 30 € vous sera aussi demandée pour le badge de la barrière du camping.

### **Service après-vente**

Nous ne pouvons être tenus pour responsable des cas fortuits, de force majeure, fermeture administrative, événements climatiques qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour. En cas de problème dans un mobil-home loué, vous devrez formuler une réclamation SUR PLACE sous 24 heures (notamment sur l'inventaire, l'état, le ménage du mobil-home).

Passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en compte et vous serez tenus responsable lors du départ des éventuels dégâts ou manquant.

Toute autre réclamation concernant un séjour doit être adressée en RAR dans un délai de 10 jours après la date de fin de séjour.

Notre service qualité traitera alors votre réclamation dans un délai de 2 mois suivant réception de votre lettre. Les clients doivent fournir un document d'assurance villégiature.

### **Arrivées et départs**

Les locations sont disponibles à partir de 16h et jusqu'à 18 h, les horaires exacts seront mentionnés dans votre contrat de réservation.

Les départs s'effectuent avant 10h.

Les emplacements sont disponibles à partir de 15h et doivent être libérés avant 10 heures. Pour une arrivée ou un départ anticipé, vous devez avertir le camping.

### **Garantie annulation Non Obligatoire**

[www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com), à faire par le client.

### **Règlements intérieurs**

Le camping dispose d'un règlement intérieur affiché à l'accueil. En tant que client du camping, celui-ci vous est opposable.

Attention ! Les animaux sont interdits autour de la piscine, sanitaire et point de restauration. Se renseigner avant votre arrivée. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenu en laisse en permanence. Le carnet de vaccination peut être demandé à tout moment. Aucune installation (tente, véhicule ou personne supplémentaire n'est acceptée sur l'emplacement des locations sans accord du camping. Dans les piscines le port du slip de bain est obligatoire, (short de bain interdit) . Barbecue interdit sur les emplacements (barbecue collectifs obligatoires) Se renseigner avant votre arrivée.

## Centre aquatique

Nous rappelons que les piscines et toboggan s'avèrent dangereux. Les enfants en bas âge doivent obligatoirement porter des couches conçues spécialement pour la baignade, ce pour le respect des normes d'hygiène. Attention le toboggan a des conditions spécifiques d'utilisation.

## Assurance locative

Le client doit vérifier auprès de son assurance, qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si ce n'est pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. A savoir : vol, perte ,dégradation d'effets personnels .Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants .Les clients devront justifier de leur assurance à la première acquisition.

## Droit à l'image

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.\*

## Délai de rétractation

Conformément à l'article L121-18-4° du code de la consommation, vous ne disposez pas d'un droit de rétractation.

## Note importante

Aucune brochure ne peut être à l'abri d'éventuelles "coquilles" ou erreurs d'impression. Veuillez-vous faire confirmer les prix à la réservation, seuls les prix mentionnés sur votre facture sont contractuels.

